

La lettre d'information de la Caisse Solidaire

Juillet 2024



Mémoire

Geneviève FOEX s'est éteinte en mai dernier.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre amie qui s'est engagée auprès des plus démunis durant de longues années au sein de nombreuses associations et singulièrement la nôtre, dont elle a été responsable légale jusqu'en 2019.

Nous souhaitons exprimer ici notre profonde reconnaissance pour ses actions et ses combats.



L'Edito



Retour sur la vie d'une grande figure de l'ESS

L'Économie Sociale et Solidaire a bien sûr des racines anciennes mais le décès en mars dernier de **Mr Claude ALPHANDERY** nous invite à rappeler l'importance de son rôle dans l'histoire de l'ESS.

En effet, c'est Claude ALPHANDERY qui a posé les fondements de la Finance Solidaire. Dès les années 80, il réussit à convaincre les banques et les investisseurs **qu'une autre économie portée par les citoyens étaient possible** ; une économie intégrant les enjeux sociaux et écologiques, autrement dit une économie mettant en avant **l'Utilité Sociale**.

Son credo « **LA SOLIDARITE** »

Économiste engagé, Président du Conseil National de l'Insertion par l'Activité Économique, en 2010 il contribue à lancer les États-Généraux de l'ESS qui donneront naissance au Labo de l'ESS.

Pour une Europe des territoires, à la veille de sa mort, il signait avec Edgar MORIN un appel à la paix.

Nous terminerons cet hommage par cette phrase de Mr Claude ALPHANDERY :

« De même que l'on ne naît pas résistant on le devient, de même on ne naît pas coopérateur on le devient. La coopération n'est pas qu'un statut c'est aussi une attitude. » ...

... C'est dans ce courant de pensée que s'inscrit la Caisse Solidaire.

Début des années 2000, **des citoyens bisontins investis auprès de publics en situation de précarité** étudient l'accès à des prêts personnels pour des personnes exclues du crédit bancaire traditionnel.

C'est ainsi qu'avec le soutien d'élus locaux et un partenaire bancaire : le Crédit Municipal, la Caisse Solidaire a été conçue.

Dès 2005 nous avons pu proposer des micro-crédits personnels avec dès l'origine un fonds de garantie apporté par le Conseil Régional de Franche-Comté, puis à partir 2007 le plan de Cohésion Sociale.

Les emprunteurs sont accompagnés pendant la durée du remboursement de leur prêt par une équipe motivée de bénévoles.

Mais la Caisse Solidaire c'est aussi la possibilité de proposer des produits d'épargne solidaire à tout citoyen désirant contribuer à l'aide aux personnes en difficulté.

Sommaire

- Mémoire
- Edito
- Naissance de la Caisse Solidaire
- L'actu : focus sur la précarité énergétique
- Brèves :
- Parole d'accompagnant

L'actu

Focus sur la précarité énergétique

« Est en précarité énergétique toute personne qui éprouve dans son logement des difficultés à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitation. »*

79% des français baissent leur thermostat ou coupent l'électricité pour limiter leurs factures d'énergie.

Pour 31% d'entre eux la cause principale est une mauvaise isolation de leur logement.

Objet de nombreuses enquêtes sociologiques, la précarité énergétique accentue les inégalités sociales.

Ceci se traduit par une forte croissance des demandes d'aide pour factures impayées, de dettes récurrentes et des conséquences dans de nombreux domaines :

- Problèmes de mobilité
- Inconfort thermique
- Incapacité à réaliser les travaux de rénovation nécessaire
- Et bien sûr des problèmes de santé

Des mécanismes de soutien existent

Nationaux

- Chèque énergie
- Ma prime Rénov'
- Subvention à l'achat de véhicule

Locaux

Une idée forte : comment concilier les remèdes à la précarité énergétique et la transition énergétique incontournable sans accentuer les inégalités sociales.

- Le réseau **CLER** (Réseau National pour la transition énergétique) qui met l'accent sur l'isolation thermique
- Le dispositif **SLIME** (Service Local d'Intervention pour la Maitrise de l'Energie) qui a pour but d'allier transition énergétique et justice sociale. À Besançon et dans le Grand Besançon ce dispositif s'adresse :
 - aux ménages ayant des ressources modestes
 - aux ménages ayant des difficultés à régler leurs factures
 - aux bénéficiaires des minima sociaux

Comment ça marche ?

Contact : ville de Besançon, direction maitrise de l'Energie

RDV à domicile avec un technicien de la ville pour des conseils et des équipements gratuits

Si besoin, prêt d'une mallette énergétique qui permet de mesurer des pertes d'énergie, la consommation d'électricité, d'eau et le taux d'humidité du logement.

C'est dans ce cadre et en partenariat avec les organismes locaux (l'ADIL, les responsables du dispositif SLIME, ...) que la Caisse Solidaire agit pour cibler les publics concernés et intervenir dans le financement de la rénovation énergétique grâce au micro-crédit personnel.

* Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 (dite Grenelle 2



Une date à retenir :

Le 12 novembre 2024, quatrième édition de la journée de la lutte contre la précarité énergétique.



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)

Brèves : notre Conseil d'Administration

L'Assemblée générale de la Caisse Solidaire est toujours l'occasion de présenter l'activité de notre association à nos adhérents et à nos partenaires mais aussi de faire évoluer ses instances.

Lors de notre Assemblée Générale du 8 avril 2024 ont été élus au **Conseil d'Administration** de la Caisse Solidaire Chantal CHARNOZ, Gérald DEMOULIN, Christian DUFAY, Michel JOURNEAUX, Jeannie LAGIER, Philippe LOUVET, Yvon POULEAU, Anne-Paule ROBERT et Jean-Marie VUEZ.

Parole d'accompagnant

En tant que bénévole de la Caisse Solidaire depuis 2 ans j'appelle périodiquement une vingtaine d'emprunteurs pour échanger sur le remboursement de leur crédit. **Les emprunteurs se sont d'ailleurs engagés à répondre** à nos demandes d'information.

Mon ressenti est que cette démarche est bien perçue de leur part. La communication est facile, peu d'emprunteurs ne répondent pas. Dans la très grande majorité des cas, ils suivent bien le remboursement de leurs échéances et n'hésitent pas à me faire part de leurs éventuelles difficultés de remboursement.

A titre personnel, ces appels m'ont beaucoup appris sur le sérieux et le **souci du respect des engagement des bénéficiaires**. J'ai aussi pu constater une réelle reconnaissance vis à vis de l'action de la Caisse Solidaire et de ses partenaires financiers.

Philippe, *Bénévole accompagnant*

Ils sont à nos côtés



Adhésion à l'association Caisse Solidaire

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ **Ville** _____

Tél. _____

E Mail _____

Je règle ma cotisation de _____ **20 € à l'ordre de AFCFS**

Je fais un don de _____ **€ à l'ordre de AFCFS**

Caisse solidaire

6, rue de la Madeleine

25000 BESANCON

Tél. 09 71 53 58 28